Processus: une opportunité pour la démocratie

Comment mettre en place une méthode (bons acteurs, outils et une bonne démarche) afin de ne pas perdre les fondements du projet tout au long du parcours ?

- 1.1 Mener une conduite transversale et interdisciplinaire; assurer la qualité du dialogue tout au long du processus
- 1.2 Organiser la coproduction de l'espace avec les acteurs représentatifs de la multiplicité des usages et de leur temporalite
- 1.3 Définir une démarche et choisir les bons outils pour mener une conduite de projet efficace et assurer la qualité de l'aménagement

1.1 Mener une conduite transversale et interdisciplinaire; assurer la qualité du dialogue tout au long du processus

- **Identifier les acteurs-clefs du projet (décideurs, gestionnaires, services de prévention et de cohésion sociale, habitants, usagers)**
  - Préciser leur fonction et leur rôle dans le processus de concertation et/ou de décision
  - Déterminer la pertinence de leur implication par rapport aux enjeux de l'aménagement
  - Envisager un calendrier pertinent et réaliste pour l'implication de ces acteurs
- **Assurer une conduite horizontale du projet impliquant les différents services de l'administration sur l'ensemble du processus.**
- **Assurer une conduite verticale du projet organisant les relations entre services communaux et régionaux, l'envisager sur l'ensemble du processus.**
- **Prévoir une équipe auteur de projet avec une interdisciplinarité suffisante au regard des caractéristiques de l'espace à concevoir, des enjeux de son aménagement et de sa gestion.**
- **Désigner les pilotes du projet.**
  - Au sein de l'équipe auteur de projet
  - Au sein des services communaux et, le cas échéant, régionaux (suivi, responsabilité, documentation)
  - Qui assurent la conduite du projet tout au long du processus de conception, d'aménagement et de gestion de l'espace public
- **Impliquer les personnes qui auront en gestion l'espace public, en ce compris son animation et la prévention, dès la conception et lors de la réalisation de l'aménagement.**
- **Etablir et respecter les liens avec les documents stratégiques et normatifs existants.**

Applications

Place Communale Molenbeek

- Impliquer les administrations communales et régionales aux discussions dès le commencement du projet
- Organiser plusieurs moments de rencontre entre les architectes, le maître d'ouvrage et les usagers

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **COBAT**, Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2004)

Outils

- **Les Contrats de Quartiers Durables**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Contrats de Rénovation Urbaine**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Schémas Directeurs**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Marche à suivre / M.A.S.**, bMa Bruxelles, bMa Bruxelles (2014)
- **Note d'orientation du Bouwmeester**, Kristiaan Borret, Région Bruxelles Capitale (2016)

Pour en savoir plus

- **La commande publique architecturale: aspects théoriques et pratiques**, Philippe Flamme, Larcier (2002)
- **Les espaces publics urbains. Recommandations pour une démarche de projet**, Cabanieu, Jacques, MIQCP (2001)

1.2 Organiser la coproduction de l'espace avec les acteurs représentatifs de la multiplicité des usages et de leur temporalite

- ☑ **Valider et définir la méthode envisagée pour coproduire l'espace public (information, concertation, participation, co-conception)**
  – Définir et adapter au besoin, les informations sur l'initiateur de la démarche, le modérateur de la discussion, le calendrier des consultations/workshops, les résultats attendus et la portée des résultats
  – Organiser une juste information sur le processus de co-production
- ☑ **Motiver la méthode de coproduction par rapport à l'échelle du projet, aux enjeux de l'aménagement**
- ☑ **Mobiliser les personnes pertinentes et au complet (concepteur, gestionnaire, élu, habitant, usager,services concernés (prévention, cohésion sociale, animateurs socio-culturels, gestionnaires,). Assurer cette mobilisation aux différentes phases de conception, réalisation et vie du projet.**
- ☑ **Partager et utiliser les résultats de manière pertinente**
- ☑ **Prendre en considération les initiatives en cours et/ou prévues dans le périmètre d'étude dans la méthode de co-production**
- ☑ **Établir une méthode de coproduction évolutive et assurer une bonne cohérence avec le calendrier décisionnel**
- ☑ **Adapter la méthode de coproduction à l'échelle du projet et la rendre accessible à tous les types d'usagers**
- ☑ **Adapter les moyens mobilisés en temps et en budget de manière réalistes.**

Applications

Place Cardinal Mercier

- Organiser des soirées d'information et de consultation
- Impliquer tous les usagers (les enfants, les habitants et les commer ants)
- Donner la parole aux habitants dans une conférence de presse présentant les résultats du processus participatif

Rue de la Braie

- Impliquer les principaux acteurs locaux (écoles) afin de repenser et concevoir la rue
- Impliquer les jeunes aussi bien que les adultes
- Continuer le dialogue après le réaménagement

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Les Contrats de Quartiers Durables**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Contrats de Rénovation Urbaine**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Les Schémas Directeurs**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital
- **Publication annuelle]pyblik[2014-2015**,]pyblik[,]pyblik[(2015)

Pour en savoir plus

- **Arbres à palabres – Pratiques européennes de participation citoyenne**, Bernard Declève, Presses universitaires de Louvain (2004)
- **Architecture And Participation**, Peter Blundell Jones, Taylor & Francis (2005)
- **Coproduire nos espaces publics – Formation-action-recherche**, Declève, Bernard; Forray, Rosanna; Michialino, Paola, Presses universitaires de Louvain (2002)
- **De la participation urbaine : La place Flagey**, Bergilez, Jean-Didier; Grulois, Geoffrey; Lund, Irène; Bouhassoun, Taha, Cahier de la Cambre n 3, La Lettre volée, ISA La Cambre (2005)
- **Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action**, Ostrom, Eleonor, Cambridge University Press (1990)
- **Kind & Ruimte: Kindgerichte planning van publieke ruimte**, Peter Dekeyser, Die Keure (2007)
- **La fabrique de parcs intra-urbains contemporains**, Denef, Julie, UCL (2011)
- **Participation citoyenne et sécurité publique : apories et limites de l'approche transversale**, Schaut, Christine, Politeia (2006)
- **Sociologie des villes**, Yankel, Fijalkow, La Découverte (2004)
- **The City as a Bazaar in Open City: Designing Coexistence**, Reijndorp, Arnold, SUN (2009)
- **Une dynamique de la participation dans les quartiers populaires bruxellois : le cas des conseils consultatifs des locataires (in Art. 23 , n 24)**, Schaut, Christine, RBDH/BBRoW (2006)
- **Une Micropolitique de la ville: l'agir urbain**, Petrescu, Donia, Multitudes, n 31 Paris (2008)
- **Urban Catalyst – The power of temporary use**, Overmeyer, Klaus; Oswalt, Philipp; Misselwitz, Philipp, DOM Publishers (2013)
- **Weet ik veel! Handboek voor kinderen en jongerenparticipatie**, Van Gils, Jan; Cuisinier, Els; De Budt, Nancy; Dekeyser, Peter; Van Cauwenberghe, Sabine, Politeia (2006)

1.3 Définir une démarche et choisir les bons outils pour mener une conduite de projet efficace et assurer la qualité de l'aménagement

☑ **Choisir une procédure adéquate.**
– Adapter la procédure définie au degré de complexité du projet, aux contraintes de temps, aux particularités du programme ou du lieu
– Organiser mise en concurrence en vue de la désignation d'une équipe pluridisciplinaire dans le cas d'un projet comprenant des enjeux que le maître d'ouvrage estime ne pas pouvoir appréhender seul
– Définir la procédure en concertation avec les autres services, le BMa

☑ **Définir de(s) périmètre(s) pertinent(s) ?**
– Définir une zone d'étude (généralement plus large que la zone d'intervention) de manière pertinente en fonction des enjeux identifiés (échelle, usages, maillage)
– Définir une zone d'intervention de fa on pertinente et précise

☑ **Formuler, en amont du projet les motivations pour un projet d'aménagement et les enjeux liés**
– Initier l'aménagement de l'espace public au départ d'une ou plusieurs problématique(s) préalable(s) définie(s) et objectivée(s)
– Élaborer un état des lieux contextuel large, voire des études préalables
– Élaborer une contextualisation par rapport aux outils réglementaires et stratégiques –locaux et régionaux
– Aboutir à la formulation d'une demande claire par l'ensemble de ces informations

☑ **Définir les orientations du projet**
– Définir les objectifs d'aménagement en termes d'ambiance, d'identité, de fonctionnalité, de convivialité, de partage de l'espace et de vivre ensemble
– Définir un cadre programmatique assez clair pour permettre aux futurs auteurs de projet de donner une réponse spatiale qualitative
– Définir le programme de l'aménagement de sorte à répondre aux besoins actuels tout en laissant la possibilité de développements futurs souhaitables (résilience 1 //backcasting 2)

☑ **Définir clairement le processus de décision**
– Définir et prioriser les objectifs d'aménagement de manière suffisamment claire pour guider les choix d'aménagement qui devront être opérés
– Définir et respecter des moments précis de décision
– Acter et transmettre de manière valable les décisions aux personnes concernées
– Formuler des solutions d'aménagement en s'appuyant sur des scénarios permettant une analyse comparative circonstanciée afin de constituer une aide à la décision

☑ **Mettre un outil de communication et d'échanges d'informations en place pour assurer le suivi du processus**

☑ **Faire un calendrier justifié et raisonnable.**
– Établir un planning coordonné, définissant les étapes du processus, (les moments de concertation, de décision, délais de subsidiation) de manière réaliste et régulièrement mis à jour.

☑ **Assurer un suivi budgétaire rigoureux et le mettre à jour.**

☑ **Mettre une phase test de l'aménagement de l'espace public en place**
– Définir une méthode d'observation de manière pertinente
– En retirer les renseignements et les faire alimenter les ajustements du projet

☑ **Intégrer la question de la gestion de l'espace public dès le début de la conception du projet**
– Envisager la gestion de manière réaliste par rapport aux moyens humains et financiers à disposition
– Établir un plan de gestion

☑ **Faire un cahier des charges et des plans clairs**
– Définir les objectifs d'aménagement afin guider les choix et leurs modalités d'exécution
– Préciser le niveau de détail attendu

☑ **Assurer un suivi au niveau de la conception, de la réalisation et de la gestion aux différentes étapes.**
– Faire des ajustements du projet durant la phase de réalisation, puis de gestion.
En fonction d'une évaluation de la qualité et la justesse de l'aménagement.
En cohérence par rapport aux objectifs du projet et à des critères d'appréciation.
En concertation avec les acteurs concernés.
Garantir la propreté et l'entretien des lieux, éviter leur dégradation, assurer le remplacement du mobilier dégradé.
– Garantir la sécurité lors du chantier

1. *La Résilience désigne la capacité ici en l'occurrence d'un aménagement d'espace public à retrouver sa fonctionnalité suite à un changement contextuel perturbateur.*
2. *Le backcasting est une méthode prospective dont le point de départ est la vision d'une réussite, d'un futur souhaité à plus long terme que ne le requiert la seule réponse aux besoins actuels. Partant de cela, la rétrospective vers le présent permet d'initier une stratégie pour progresser vers cette vision.*

Applications

Rue Henri Bergé

- S'inscrire dans un contrat de quartier et profiter d'un processus participatif complet
- Installer un local de permanence dans le quartier
- Atteindre toute la population
- Communiquer régulièrement via un journal de quartier

En savoir plus

Ressources

Cadre normatif

- **Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)**, Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale (2001)

Outils

- **Marche à suivre / M.A.S.**, bMa Bruxelles, bMa Bruxelles (2014)
- **Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique pour l'espace public de la zone Canal**, Région de Bruxelles Capitale, Région de

Bruxelles Capitale

- **Publication annuelle]pyblik[2014-2015**,]pyblik[,]pyblik[(2015)
- **Vade-Mecum projets publics d'architecture**, bMa, bMa (2014)

Pour en savoir plus

- **A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space**, Lynn Lofland, Basic Books (1973)
- **Het ontwerp van de openbare ruimte**, Meyer, Han, SUN (2006)
- **La commande publique architecturale: aspects théoriques et pratiques**, Philippe Flamme, Larcier (2002)
- **Les espaces publics urbains. Recommandations pour une démarche de projet**, Cabanieu, Jacques, MIQCP (2001)
- **Reflectie/Reflexion 2007-2010**,]pyblik[,]pyblik[(2010)
- **Sociologie des villes**, Yankel, Fijalkow, La Découverte (2004)
- **The City as a Bazaar in Open City: Designing Coexistence**, Reijndorp, Arnold, SUN (2009)
- **The morality of Urban Public Life**, Lofland, Lynn, Places Journal (1989)
- **Ville, ordre et violence: formes spatiales et transaction sociale**, Rémy, Jean; Voyé, Liliane, Presses Universitaires de France (1981)